

En bref :

- [Point météo](#)
- [Colza : surveillez les ravageurs de début de cycle et désherbage](#)
- [Maïs : gestion des larves pyrales et sésamies](#)
- [Blé tendre : nos préconisations variétales pour 2022](#)
- [SOLAG : les crédits carbone en grandes cultures](#)
- [Réunions - manifestations](#)

Point météo

Pluviométrie et températures de septembre 2022 relevées dans différentes villes du Maine-et-Loire (sources : Weather Measures)

	Pluviométrie (mm)				Températures moyennes (°C)			
	Septembre				Septembre			
	D1	D2	D3	TOTAL	D1	D2	D3	MOY.
Angrie	55,5	1,4	19,3	76,2	19,1	17,0	13,3	16,5
Beaucouzé	10,0	23,8	18,4	52,2	19,6	17,5	14,0	17,0
Cholet	11,4	15,1	14,0	40,5	19,1	17,3	13,1	16,5
Doué la Fontaine	34,5	13,3	10,1	57,9	19,3	17,3	13,6	16,7
Montreuil sur Loir	22,4	4,3	19,9	46,6	19,2	17,4	14,1	16,9
St Martin de la Place	39,1	8,9	15,2	63,2	19,7	17,1	16,5	16,8
St Mathurin	14,5	5,0	8,6	37,6	19,7	17,5	13,7	17,0
Beaucouzé (moyenne 1980-2010)	-	-	-	55,0	-	-	-	16,8

Colza : surveillez les ravageurs de début de cycle

🌐 Stades de développement

Les colzas semés entre le 16 août et le 15 septembre sont actuellement entre les stades **semis et 6 feuilles**. Dans certaines parcelles **des levées hétérogènes sont observées**.

🌐 Ravageurs

Limaces :

Deux espèces de limaces sont à surveiller : les limaces noires et grises ([plus d'info](#)).

Période de risque

De la germination à 3 feuilles

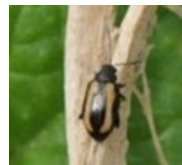
Seuils de risque

Pas de seuil. Le risque s'évalue en fonction du stade de la culture, des populations de limaces présentes, du niveau de risque à la parcelle, des conditions climatiques à la levée, des dégâts observés et de la dynamique de pousse du colza.

Petite altise ou altise des crucifères :

Les conditions climatiques actuelles sont moins favorables à ce ravageur. Les petites altises peuvent être observées dès la levée de la culture et dans les premières semaines.

Les petites altises sont présentes de façon variable dans les anciennes parcelles de colzas présentant des repousses. **Le risque est plus élevé** dans le cas de parcelles de colza bordant ou environnant d'anciennes parcelles de colza où elles sont observées.



Petite altise
Source : CAPDL

Période de risque

De la levée à 3 feuilles

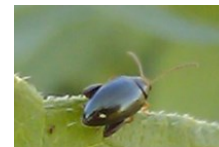
Seuils de risque

A partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures

Grosses altises (ou altises d'hiver) :

Au sein du réseau, des captures ont été réalisées

Un vol massif se produit lorsque les températures chutent puis remontent au-dessus de 20°C. On a assisté à une légère chute des températures la semaine dernière puis une remontée. Quelques grosses altises ont pu sortir de diapause mais pas de manière significative au vu des captures au sein du réseau.



Grosse altise
Source : CAPDL

Période de risque

De la levée à 3 feuilles inclus pour les dégâts de morsure sur feuille. La présence des altises adultes est à surveiller jusqu'à fin octobre.

Seuils de risque

Lorsque **8 pieds sur 10 présentent des morsures et 25% de la surface foliaire est détruite.**

Tenthrede de la rave :

Des captures ont été réalisées dans le réseau, ce ravageur est également observé hors réseau.

Même si les tenthrèdes sont actuellement très peu présentes dans les parcelles, les conditions sont propices à ce ravageur. Observez vos parcelles.



Période de risque

Jusqu'au stade 6 feuilles du colza.

Seuils de risque

En conditions favorables : les dégâts sont supérieurs au quart de la surface foliaire.

En haut : Tenthrede adulte
En bas : Larve de tenthrède
Source : CAPDL



Charançon du bourgeon terminal :

Actuellement ce ravageur n'est pas observé dans le réseau. L'absence de précipitations prévue pour ces prochains jours est favorable au vol.

Période de risque

De la levée jusqu'à fin novembre

Seuils de risque

Il n'existe pas véritablement de seuil de risque. On considère qu'un contrôle des adultes 8 à 10 jours après les premières captures permet de limiter les dégâts de larves. Les petits colzas ou les colzas peu vigoureux sont plus sensibles à cet insecte.



Charançon du bourgeon terminal
Source : CAPDL

Pucerons verts du pêcher (Myzus persicae) :

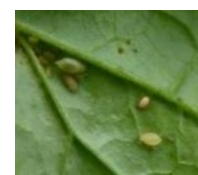
Au sein du réseau, les premiers pucerons verts sont observés.

Période de risque

Jusqu'au stade 6 feuilles du colza.

Seuils de risque

A partir de 20 % de plantes porteuses de pucerons.



Pucerons verts sur face inférieure
Source : CAPDL

Cas des parcelles très mal levées

Dans de nombreuses parcelles, les colzas ont très mal levés. Pourtant, dans la plupart des cas, malgré la dégradation du feuillage et la perte de plantes, **le colza présente des capacités de récupération étonnantes** dans la mesure où le système racinaire n'a pas été affecté et si le peuplement restant est suffisant et réparti de façon homogène sur une parcelle propre (Source : Terres-Inovia).

Le remplacement du colza doit rester exceptionnel. Dans la plupart des cas, il est préférable d'attendre la sortie d'hiver avant de prendre la décision de retourner ou non.

- A l'automne, le retournement ne se justifie qu'en cas de très mauvaise levée ou de destruction de la culture (par des limaces par exemple). Une reprise profonde du sol peut alors élargir le choix des cultures de remplacement possibles, en limitant les risques de phytotoxicité des herbicides déjà appliqués.
- En sortie d'hiver, le maintien de la culture est possible si le contrôle des adventices est correct et si la densité est voisine de 5 à 10 plantes par m², réparties de façon homogène.
- Adapter la conduite de la culture (fertilisation azotée, protection) à son potentiel estimé.
- Ne pas « rapiécer » avec du colza de printemps une parcelle de colza d'hiver. Ce serait s'exposer à une pression importante des insectes, notamment des méligèthes et des pucerons, et à une difficulté de récolte liée au décalage des stades de maturité (récolte en 2 temps).

Le pouvoir de récupération du colza est étroitement lié à la climatologie future et au potentiel naturel de la parcelle. Plus ce dernier est élevé plus les chances de déboucher sur un niveau de rendement satisfaisant sera important pour un même état initial (Source : Terres-Inovia).

Maïs : gestion des larves pyrales et sésamies



La première méthode de lutte contre les pyrales et les sésamies est le broyage fin des résidus de cannes après récolte. Cette lutte doit se faire de manière collective car les papillons sont mobiles.

Les larves de ces 2 foreurs passent l'hiver dans les cannes de maïs. La réduction des populations passent donc par la gestion des cannes dès à présent :

- ◆ Broyage systématique et au ras du sol,
- ◆ Incorporation des résidus. Le labour est la solution la plus efficace car les résidus seront enfouis plus en profondeur.

Le petit plus : broyer et enfouir les résidus de cannes permet également de réduire les risques de fusariose et de mycotoxine pour le blé suivant.

Pour plus d'informations (méthodes, liens vers le questionnaire) et de photos, consultez le [dernier BSV](#), rubrique Maïs.

Blé tendre : nos préconisations variétales pour 2022

Le classement présenté dans les tableaux suivants est une compilation des résultats d'essais du réseau d'expérimentation des Chambres d'Agriculture des Pays de Loire et du guide de préconisations « Choisir et décider 2020-2021 - Pays de la Loire » d'ARVALIS Institut du Végétal.

Il est établi en fonction des critères dits **de choix positif** :

- la précocité et la date de semis,
- Le nombre d'années où ces variétés ont été testées,
- Les valeurs en PS et les teneurs en protéines.

Et d'autres **critères dits restrictifs** comme :

- la tolérance aux maladies (rouilles, fusariose sur épis, septoriose...),
- la sensibilité aux accidents sur épi (casse de l'épi à maturité), la résistance au piétin verse et à la verse.

Vous pouvez retrouver le recueil régional des résultats d'expérimentation de cette année [en cliquant ici](#).

Variétés pour semis précoces (10-15 octobre)

ADVISOR (Limagrain)	Bonne productivité et régularité, recommandée pour la meunerie. PS satisfaisant et bonne aptitude à la protéine. Résistante au piétin verse, moyennement sensible aux maladies mais assez sensible à la septoriose.
COMPLICE (Florimond-Desprez)	Bonne productivité. PS satisfaisant mais teneur en protéines un peu faible Sensible à la verse, aux maladies et notamment aux rouilles et à la fusariose.
CHEVIGNON (Saaten Union)	Bonne productivité, bien que légèrement en retrait cette année. PS moyen et aptitude satisfaisante à la protéine. Sensible au piétin verse et à la verse. Assez résistante aux maladies foliaires.
KWS PERCEPTUM (KWS Momont)	Bonne productivité moyenne, recommandée pour la meunerie. Très bon PS et bonne aptitude à la protéine. Sensible à la verse et très sensible au piétin verse. Assez sensible aux maladies.
KWS SPHERE (KWS Momont)	Bonne productivité, recommandée pour la meunerie. Très bon PS, teneur en protéine un peu faible. Sensible à la verse mais double résistance à la mosaïque et au piétin verse. Assez résistante aux maladies foliaires.
RGT SACRAMENTO (RAGT)	Bon potentiel de rendement, recommandée pour la meunerie. Bon PS et bonne aptitude à la protéine. Moyennement sensible à la verse et sensible a piétin verse. Assez sensibles aux maladies foliaires et en particulier à la septoriose et rouille jaune.
RGT TWEETO (KWS Momont)	Productivité dans la moyenne. PS et teneur en protéines peu élevés. Très sensible au piétin verse. Assez sensible aux maladies foliaires mais résistante à la JNO.
SY ADMIRATION (Syngenta)	Productivité régulière, recommandée pour la meunerie. Ps correct et bonne aptitude à la protéine. Sensible à la verse. Assez sensible aux maladies foliaires mais résistante à la fusariose.

Variétés pour semis intermédiaires (15-25 octobre)

BALSAC (Secobra)	Bonne productivité. Très bon PS et valeur en protéines. Très sensible au piétin verse et sensible à la verse. Bon comportement vis-à-vis de la septoriose et de la rouille jaune
CELEBRITY (Florimond-Desprez)	Bonne productivité. Ps assez faible et bonne teneur en protéines. Bonne tenue de tige, très sensible au piétin verse. Assez sensible à la fusariose. Bon comportement vis-à-vis de la septoriose et rouille jaune mais rouille brune à surveiller.
GERRY (Agri Obtention)	Productivité moyenne mais régulière. Très bon PS et teneur en protéines correcte. Résistante au piétin verse et à la verse. Sensible aux rouilles et à l'oïdium mais résistante à la septoriose.
LG ABILENE (Limagrain)	Productivité dans la moyenne. Bon PS et très bonne valeur en protéines. Sensible à la verse et très sensible au piétin verse. Résistante aux maladies foliaires, assez résistante à la fusariose.
KWS ULTIM (KWS Momont)	Productivité moyenne mais régulière. Bon PS et teneur en protéines correcte. Résistante au piétin verse et à la verse. Assez résistante aux maladies foliaires, septoriose et rouille brune à surveiller.
RGT CESARIO (RAGT)	Bonne productivité. PS correct et teneur en protéines un peu faible. Résistante au piétin verse et verse à surveiller. Très bonne tolérance aux maladies foliaires.
RGT PALMEO (RAGT)	Variété précoce avec une bonne productivité. Bon PS et bonne teneur en protéines. Sensible à la verse, très sensible au piétin verse et à la rouille jaune.

Variétés pour semis tardifs (à partir du 25 octobre)

PRESTANCE (Florimond-Desprez)	Bonne productivité. Très bon PS et bonne teneur en protéines. Sensible à la verse et résistante au piétin verse. Assez sensible aux maladies foliaires, rouilles jaunes à surveiller plus particulièrement.
---	---

SOLAG : Les crédits carbone en grandes cultures

Retrouvez le dernier bulletin SOLAG paru (*Sol et Agronomie*) sur notre site internet [en cliquant ici](#).

Au sujet, des précisions sur le fonctionnement de la filière carbone et les crédits carbone en grandes cultures.

Pour plus de renseignements concernant les diagnostics carbonés, vous pouvez-contacter Alexandre HATET par mail : alexandre.hatet@pl.chambagri.fr ou consulter le [catalogue de formation](#).

Réunion—manifestations

« Etat des lieux des prairies dégradées : que faire pour garder sa prairie productive? »



Vendredi 7 octobre de 10h à 12h
Rdv à la Sallée, la Plaine, ferme de Julien PROVOST

- ✓ **Réflexion sur la rénovation de prairie**
- ✓ **Essais de sursemis de méteil dans des prairies dégradées depuis automne 2021**
- ✓ **Démonstration de sursemis : sursemis de deux méteils dans une prairie dégradée**

Journée coordonnée par : Anne Sophie MASSON - 06 16 95 72 24 - anne-sophie.masson@pl.chambagri.fr

Vous pouvez retrouver d'avantage d'informations [en cliquant ici](#).



« Mieux connaître mon sol pour améliorer sa fertilité? »

Vendredi 18 novembre (Angers)
et Vendredi 2 décembre 2021 (Bécon-les-Granits)



- ✓ **Connaître le fonctionnement du sol, savoir observer et interpréter ses analyses de sol pour mieux l'entretenir,**
- ✓ **Identifier les leviers d'amélioration de la fertilité des sols,**
- ✓ **Témoignage avec visites de parcelles,**
- ✓ **Définition d'un plan d'actions pour mon exploitation.**

Intervenant : Marie-Line FAURE

Responsable de stage : Marie-Line FAURE - 02 41 96 75 98 - marie-line.faure@pl.chambagri.fr

Plus d'informations : 02 41 96 75 56 ou [en cliquant ici](#)

Pour tous renseignements : Marie-Line FAURE - 06 60 46 84 07 - marie-line.faure@pl.chambagri.fr

Inscription **obligatoire** pour participation à geraldine.dannenhoffer@pl.chambagri.fr



= Techniques alternatives



= Absence de techniques alternatives

Avant toute utilisation de produits phytosanitaires, bien lire l'étiquette où tous les risques et les restrictions d'emploi figurent.

Base d'observations sur des parcelles situées en Maine-et-Loire et utilisation des observations du Bulletin de Santé du Végétal consultable gratuitement sur : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/>

Observation du BSV n° 31 du 04/10/2022

Enjeux environnementaux, se référer à : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/agriculture-pays-de-la-loire/reglementation/>

Mise en œuvre d'actions concourant aux économies de produits phytopharmaceutiques : https://alim.agriculture.gouv.fr/cepp/content/ap_fiches_action

Toutes les informations sur les produits phytosanitaires sur : <http://ephy.anses.fr/>

La Chambre d'agriculture des Pays de la Loire est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Dans le cadre de sa responsabilité civile, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire est assurée pour toutes ses activités de conseil y compris phytosanitaire.

Siège social
Chambre d'agriculture
des Pays de la Loire
9 rue André-Brouard – CS 70510
49105 ANGERS Cedex 02 – FRANCE
Tél. +33 (0)2 41 18 60 00
accueil@pl.chambagri.fr
Siret 184 401 354 00057 / NAF 9411Z

Rédaction : Alexandre GOURVENNEC
Comité de lecture : Samuel GUIIS, Florence LEON

REPRODUCTION INTERDITE
Sur le Champ n°7 - Le 04/10/2022

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Laboratoire Français